Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260428-DELAV5PAVMAIMED-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

Le 28 avril 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **22 avril 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHÉ, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sy. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BURBAN Sa. (procuration à BOULO S.) COILIER A. (procuration à BERTHE L.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Avenants

Les avenants suivants sont proposés par les commissions concernées :

Maison médicale :

- Lot 6 Menuiseries extérieures - Modification des menuiseries extérieures : châssis latéraux en remplacement de châssis fixes et fenêtres à vantaux au lieu de châssis coulissants ou ouvrant à la française – Menuiserie ROUXEL : + 2.255 € HT/2.706 € TTC
- Lot 4 Charpente Bois - Travaux supplémentaires de charpente (contreventement) – Menuiserie BURBAN : +1.387 € HT/1.664,40 € TTC
- Lot 4 Charpente Bois – Travaux supplémentaires Dessous de toit – Menuiserie BURBAN : + 1.202,56 € HT/1.443,07 € TTC

5 Pavillons séniors :

- Lot 7 Menuiseries extérieures et intérieures : rajout de tiroirs dans les 5 pavillons, de cuisines dans 2 pavillons PMR, plus-values sur électroménager suite à choix – Menuiserie ROUXEL : + 15.389 € HT

Après en avoir délibéré, et [à l'unanimité], le conseil municipal adopte ces avenants et charge Madame le maire de les signer en son nom.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 29 avril 2026.

Fait à Caden, le 28 avril 2026
Le Maire

